

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Skelly (Comox—Alberni): Monsieur le Président, je pense que la secrétaire parlementaire ne faisait que relire des passages de son discours, donc ce n'est vraiment pas la peine de répondre à cela.

M. Mac Harb (Ottawa—Centre): Monsieur le Président, je n'ai pas bien aimé la définition des institutions non démocratiques à propos de nos forces armées. Peut-être le député demande-t-il que nous passions au vote chaque fois qu'un colonel ou un capitaine prend une décision.

Cela dit, monsieur le Président, le député a parlé de recherche et développement et des compressions au CNRC. Je dirai que de façon générale, ce qui se passe sur ce plan est mal compris.

En éducation, il n'y a pas de norme nationale, à mon avis, qui permette d'orienter nos étudiants vers les domaines appropriés. C'est ce qui fait, par exemple, que nous avons au Canada 20 fois plus d'avocats par tête d'habitant que le Japon, lequel a dix fois plus d'ingénieurs par tête d'habitant. À la Chambre des communes, nous avons environ 56 à 60 avocats, contre trois ingénieurs. Ces chiffres donnent une bonne idée de la situation.

Il y a un manque de compréhension, et je dirai même un manque d'engagement, vis-à-vis de l'enseignement. Dans l'enseignement postsecondaire, le taux d'abandon est d'environ 30 p. 100, ce qui devrait pourtant être révélateur.

• (1250)

À mon avis, la question de la recherche et du développement devrait se poser dès le commencement de l'école, c'est-à-dire le niveau primaire. Il faut attirer un plus grand nombre d'élèves vers la recherche et le développement, le domaine scientifique, etc. Il faut édifier de bas en haut.

Condamner le gouvernement, c'est le moins que nous puissions faire en ce moment.

M. Skelly (Comox—Alberni): Monsieur le Président, ce que je visais quand je parlais d'institutions non démocratiques, ce sont les institutions capables de mettre à la porte un scientifique qui découvre quelque chose qu'elles ne voulaient pas voir découvrir. Voilà ce qui se passe dans le domaine militaire. Je pense que nous en avons eu de nombreux exemples au Canada et aux États-Unis.

Je suis d'accord à 100 p. 100 pour commencer par le début, comme le député l'a dit; je ne suis simplement pas d'accord pour dire que le début est là. Si nous voulons avoir une bonne récolte de scientifiques, l'enseignement primaire, c'est le sommet. Au lieu d'avoir un taux d'abandons de 27 p. 100, nous devrions fournir les crédits nécessaires pour avoir un bon système scolaire et pour produire d'excellents scientifiques.

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg—Nord): Monsieur le Président, les cas d'empoisonnement par les moules qui sont survenus en décembre 1987 ont provoqué une crise dans le domaine de la santé publique. En quelques jours, les chercheurs et scientifiques canadiens ont toutefois découvert le coupable. Il s'agissait de l'acide domoïque.

C'est au Laboratoire de recherches de l'Atlantique du Conseil national de recherches qu'on doit cette percée scientifique qu'est l'identification de cette toxine.

Le Conseil national de recherches fera encore beaucoup d'autres découvertes comme celles-là, à condition qu'il soit suffisamment financé. Ce n'est pas en se reposant sur ses lauriers qu'on fait des découvertes scientifiques.

C'est pourquoi la question que nous débattons aujourd'hui revêt une aussi grande importance. Je félicite donc mon collègue, le député d'Ottawa—Sud, d'avoir présenté la motion suivante, que j'appuie:

Que la Chambre condamne le gouvernement pour n'avoir pas appuyé le Conseil national de recherches dans sa vocation de principal institut de recherche au Canada et pour n'avoir pas encouragé au pays la recherche fondamentale en sciences.

Cette motion est cruciale parce que la science et la technologie joueront un rôle capital dans la prospérité future de notre pays.

Le Conseil national de recherches a été fondé en 1916 à titre d'organisme consultatif pour la recherche scientifique et industrielle. Le laboratoire national de recherches a été créé en 1928. Entre 1939 et 1952, le conseil a fait l'objet de réorganisations visant à doter la recherche fondamentale de bases solides. On a décidé d'augmenter les budgets de recherche externe pour qu'ils soient égaux à ceux de recherche interne.

Le Conseil national de recherches est le principal organisme de recherche scientifique du gouvernement. Il a acquis une renommée internationale, car il a favorisé l'éclosion de deux scientifiques canadiens qui ont obtenu le prix Nobel. Il a été à l'origine d'innovations technologiques destinées non seulement au Canada, mais aussi à d'autres pays.